



Coopération pratique entre la France et le Royaume-Uni dans le domaine des demandes d'asile liées au genre

Compte-rendu de la visite d'étude à Londres 22 et 23 novembre 2012

La France et le Royaume-Uni illustrent les fortes disparités de traitement des demandes d'asile liées au genre observées entre États membres de l'Union européenne¹. Le projet de coopération pratique mis en œuvre par France terre d'asile, en coopération avec Asylum Aid, et soutenu par le British Council, a donc pour objectif de promouvoir les échanges de bonnes pratiques en matière de demandes d'asile liées au genre entre acteurs français et britanniques.

La délégation française qui s'est rendue à Londres était composée de :

- Florence Malvasio, présidente de section à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA)
- Sophie Deknuydt, chef de la section politique européenne, secrétariat général à l'immigration et à l'intégration, ministère de l'Intérieur (jeudi 22 novembre)
- Fanny Jaffray, chargée de mission en charge de la lutte contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, ministère des Droits des femmes (vendredi 23 novembre)
- Audrey Robert, chargée de développement, Coordination française pour le lobby européen des femmes (Clef)
- Elodie Soulard, chargée de mission Europe, France terre d'asile

Le jeudi 22 novembre, la délégation française a été reçue par plusieurs représentants du UKBA, Agence britannique aux frontières (chargée de l'instruction des demandes d'asile et de l'accueil des demandeurs d'asile). Ian Cheeseman et Megan Heap, membres de l'équipe « Children, Families and Gender » du UKBA ont présenté les politiques liées au genre développées par l'Agence dans le domaine de l'asile depuis quelques années. La question du pilotage stratégique relatif à l'intégration d'une dimension de genre (développement de politiques et orientations internes) a été détaillée par Lizzie Dixon, assistante d'Emma Churchill, « Gender Champion » au sein du UKBA. Des lignes directrices sur le genre ont été adoptées en 2004 puis ont été révisées en 2010. Des lignes directrices sur l'orientation sexuelle et sur l'identité de genre ont également été adoptées respectivement en 2010 et 2011. Ces lignes directrices, documents publics, permettent d'orienter la pratique des agents instructeurs de l'Agence.

Au Royaume-Uni, un « National Stakeholders Forum » piloté par le Home Office réunit régulièrement un large panel d'associations du secteur de l'asile. Ce Forum, organisé en sous-groupes thématiques, permet d'entretenir un dialogue constructif entre acteurs nationaux.

Les représentants de l'Agence britannique ont souligné que la publication de diverses études pointant du doigt le manque de prise en compte du genre dans les politiques et pratiques du UKBA a largement influencé l'élaboration de mesures sensibles au genre. Aujourd'hui, cette problématique est une priorité pour le UKBA.

Suzanne Farrel est aussi venue présenter les grandes lignes de la stratégie intergouvernementale « Violences faites aux femmes et aux filles » élaborée par le Home Office.

Enfin, Mick Goodwin a présenté les modules obligatoires de formation sur le genre délivrés par le UKBA. Ces formations traitent notamment de l'épineuse question de la crédibilité des demandeurs d'asile invoquant des persécutions liées au genre. Elles visent également à clarifier et développer la pratique consistant à identifier

¹ Voir notamment l'étude comparative européenne co-publiée par France terre d'asile « Gender related asylum claims in Europe: a comparative analysis of law, policies and practice focusing on women in nine EU Member States » : <http://www.france-terre-asile.org/component/flexicontent/item/7157-demandes-dasile-liees-au-genre-en-europe>

l'appartenance à des groupes sociaux. M. Goodwin a rappelé que la définition de l'appartenance à un certain groupe social telle qu'inscrite dans la législation européenne (approche cumulative) permet la reconnaissance potentielle du groupe social des « femmes », tout en précisant qu'une protection ne sera accordée que dans le cas de craintes fondées et personnelles. Les formations axées sur les personnes LGBT mettent quant à elles l'accent sur la lutte contre les stéréotypes afin de favoriser une identification adaptée de l'orientation sexuelle du demandeur.

Dans l'après-midi du 22 novembre, la délégation française a été invitée à se rendre dans les locaux du UKBA situés à Croydon (banlieue Sud de Londres). Ces locaux abritent notamment le « Asylum Screening Unit » (ASU) de l'Agence britannique, unité chargée de réaliser les entretiens préliminaires. La délégation a ainsi pu observer les efforts actuellement entrepris pour améliorer les conditions d'accueil des demandeurs d'asile, en particulier en matière de confidentialité. Les représentants de l'équipe de l'ASU ont rappelé qu'il est systématiquement demandé à chaque demandeur d'asile sa préférence quant au sexe de la personne chargée de l'entretien et de l'interprète (choix qui sera automatiquement transmis à l'agent instructeur puisqu'une étiquette de couleur correspondant au choix de la personne est collée sur la première page de son dossier).

Cette journée s'est conclue par la rencontre d'un agent instructeur, Laura Hurley, expérimenté dans le traitement de demandes d'asile liées au genre. Cette dernière a souligné l'importance de consulter systématiquement les informations sur les pays d'origine en amont de l'entretien. De même, il convient de se renseigner sur la jurisprudence pertinente en l'espèce, notamment sur les reconnaissances de groupes sociaux. Mme Hurley a également précisé qu'elle porte un intérêt particulier au parcours du demandeur d'asile afin de mieux comprendre sa situation et d'adapter l'entretien en conséquence. Il a été signalé que les demandeurs peuvent être accompagnés par une tierce personne pendant les entretiens, ce qui est une garantie positive pour les personnes vulnérables. En moyenne, les entretiens sur le fond de la demande durent 3 à 4 heures, voire davantage en cas de sérieux traumatismes.

Le lendemain, 23 novembre, la délégation française a été reçue par plusieurs associations spécialistes des questions d'asile et de genre (Asylum Aid, Scottish Refugee Council, UK Lesbian and Gay Immigration Group, et Refugee Council) ainsi que le HCR britannique.

En particulier, Amanda Gray Meral, représentante du HCR britannique a présenté le Quality Initiative Project initié au Royaume-Uni en 2004 dans le but d'améliorer la qualité des décisions en première instance. Au final, le projet a permis de mettre en place deux dispositifs permanents ayant un impact positif sur la politique et les pratiques du UKBA : une équipe de formation spécialisée et un mécanisme d'audit sur la qualité des décisions.

Comme souligné la veille par les représentants du UKBA eux-mêmes, l'ensemble des acteurs associatifs ont rappelé la place importante qu'ils ont joué dans l'évolution des politiques et pratiques du UKBA. Debora Singer, Responsable de la Recherche et du Plaidoyer au sein d'Asylum Aid, a ainsi présenté les activités du groupe « Women's Asylum Charter », regroupant plus de 300 organisations signataires d'une charte appelant au respect des droits des demandeuses d'asile. Ce groupe diffuse des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer sur cette thématique. Enfin, en matière d'accueil, la question des violences sexuelles et de l'accompagnement et des soins apportés aux victimes a été identifiée comme un enjeu essentiel au Royaume-Uni. En effet, selon une étude du Refugee Council, une part importante de demandeuses d'asile subissent également des violences sexuelles après leur arrivée au Royaume-Uni.

Les membres de la délégation française tiennent à remercier l'ensemble des intervenants britanniques rencontrés lors de cette visite.



Sophie Deknuydt, Elodie Soulard, Audrey Robert
Debora Singer, Florence Malvasio, Megan Heap